



Strasbourg, 2 mars 2023

CJ/ENF-ISE(2023)OJ1ANN

Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)

7^e Réunion

6 - 8 mars 2023

Salle Agora G04, Strasbourg, France

ORDRE DU JOUR ANNOTE

Lundi 6 mars

1. Ouverture de la réunion	9h30
<u>Document de référence</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Projet de liste des participants - CJ/ENF-ISE(2023)LOP1 	

Président : M. Thomas Knoll-Biermann (Allemagne)

2. Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux	9h35
<u>Documents de travail</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'ordre du jour - CJ/ENF-ISE(2023)OJ1_prov • Projet d'ordre du jour annoté - CJ/ENF-ISE(2023)OJ1 ANN 	

Le CJ/ENF-ISE est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.

3. Déclaration du Président et du Secrétariat	9h40
<u>Documents de référence</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport abrégé de la 99^e réunion plénière du CDCJ - CDCJ(2022)39 - Rapport abrégé de la 6^e réunion plénière du CDENF - CDENF(2022)AR03 	

Le CJ/ENF-ISE est invité à en prendre note :

- 1) des orientations émises par les deux comités parents (CDCJ et CDENF) lors de leur réunion plénière respective en novembre 2022 :
 - que le CJ/ENF-ISE poursuive ses travaux dans le cadre de son mandat en élaborant deux projets de recommandation distincts, l'un relatif à la séparation parentale, garantissant ainsi qu'un projet d'instrument juridique sera finalisé par le comité pour approbation par les deux comités directeurs (CDCJ et CDENF) d'ici la fin 2023 et le second projet de recommandation au plus tôt en 2024 ;
 - de charger le Secrétariat de réviser les programmes de travail du CJ/ENF-ISE en conséquence ;
 - de conseiller le Comité des Ministres sur la nécessité de prolonger le mandat du CJ/ENF-ISE jusqu'à la fin de 2024.
- 2) des suites qu'il est proposé de donner aux orientations ci-dessus, notamment de :
 - préparer un avant-projet de recommandation sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale, pour finalisation par le CJ/ENF-ISE et approbation lors d'une session conjointe des deux comités parents le 16 novembre 2023 ;
 - développer en parallèle un projet de recommandation relatif aux procédures de placement en vue de sa finalisation en 2024.

4. Échange de vues sur le futur programme de travail et la mise en œuvre des tâches en 2023 et au-delà.	10h00
<u>Document de travail</u> Méthodes de travail et plan de travail - CJ/ENF-ISE(2023)01	

Le CJ/ENF-ISE est invité à :

- échanger sur le suivi à donner aux orientations communes émises par les deux comités parents;
- examiner et approuver le programme de travail, le calendrier et les méthodes de travail révisés du Comité, sous réserve de la prolongation du mandat du CJ/ENF-ISE jusqu'à la fin de 2024.

12 h 30 - 14 h 00 Pause déjeuner

5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation parentale et son exposé des motifs (livrable (1) du mandat)	14h00
<u>Document de travail</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Avant-projet de recommandation sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale - CJ/ENF-ISE(2023)02 (<i>restreint</i>) • Compilation des commentaires reçus du CJ/ENF-ISE sur l'avant-projet de recommandation CJ/ENF-ISE(2023)03 (<i>restreint</i>) • Avant-projet d'exposé des motifs - CJ/ENF-ISE(2023)02 ADD (<i>restreint</i>) 	

Documents de référence

- Projet de recommandation sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale et les procédures de placement - CJ/ENF-ISE(2022)07 prov3 (*restreint*)
- Compilation des commentaires du CJ/ENF-ISE sur le projet d'instrument juridique, suite à la 6ème réunion (4-5 octobre 2022) - CJ/ENF-ISE(2022)16Mos (*restreint*)
- Compilation de la jurisprudence de la CEDH - [CJ/ENF-ISE\(2022\)INF1](#)

Le CJ/ENF-ISE est invité à

- examiner et réviser l'avant-projet d'instrument juridique, en tenant compte des commentaires écrits reçus avant la réunion
- examiner l'avant-projet d'exposé des motifs et de fournir des orientations supplémentaires au consultant

Pause café	15h30
5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation parentale et son exposé des motifs (suite)	15h50
Fin de la 1st journée	17h00

Mardi 7 mars 2023

5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation parentale et son exposé des motifs (suite)	9h30
<u>Documents de travail et de référence : voir ci-dessus</u>	
Pause café	11h00
5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation parentale et son exposé des motifs (suite)	11h20
Pause déjeuner	12h30
5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation parentale et son exposé des motifs (suite)	14h00
Fin de la journée 2	17h

Mercredi 8 mars 2023

5. Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation des parents et son exposé des motifs (suite)	9h00
<u>Documents de travail et de référence : voir ci-dessus</u>	

Pause déjeuner	12h00
-----------------------	-------

6. Projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement (résultat attendu (1) du mandat)	13h30
--	-------

Le CJ/ENF-ISE est invité à tenir un premier échange sur la structure et les domaines clés à aborder dans le projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement.

7. Processus de participation des enfants et développement de matériel adapté aux enfants et d'autres outils de mise en œuvre (résultat attendu (2) des termes de référence).	14h30
--	-------

Processus de participation des enfants et développement de matériel adapté aux enfants et autres outils de mise en œuvre.

Le CJ/ENF-ISE est invité à échanger et à convenir d'une méthodologie et d'un calendrier, tels que proposés dans le plan de travail révisé, pour l'élaboration de matériels adaptés aux enfants et d'autres outils de mise en œuvre.

8. Mise à jour des développements clés et autres événements par les membres et observateurs	15h00
--	-------

9. Divers	15h30
------------------	-------

10. Date et lieu de la prochaine réunion	15h50
---	-------

Le CJ/ENF-ISE est invité à convenir des dates de la prochaine réunion du CJ/ENF-ISE, qui se tiendra en personne à Strasbourg en 2023.

11. Approbation du rapport de réunion	16h00
<u>Document de travail</u> Rapport de réunion -	

Le CJ/ENF-ISE est invité à adopter le projet de rapport de réunion abrégé.

Fin de la réunion	16h30
--------------------------	-------